

ORGANOM

Syndicat Intercommunal /Ain
216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127 -01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél : 04 74 45 14 70
Contact : Mme Nathalie DUGUEY

INSTALLATION

Un centre complet de traitement des déchets qui comprend :

- l'usine Ovade (tri-méthanisation-compostage des ordures ménagères avec végétaux),
- une installation de stockage de déchets non dangereux ;
- une installation de stockage de déchets inertes ;
- un casier de stockage de l'amiante liée ;
- une plateforme de compostage de végétaux et broyage de bois ;
- une plateforme de transit avant valorisation matière et énergétique pour le plâtre et le PVC.

MISSIONS CONFIEES

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de valorisation énergétique et organique complémentaire sur le site de la Tienne à Viriat

MONTANT DE LA MISSION

- 219 k€

MONTANT DES TRAVAUX

- Projet entre 20 et 30 millions d'euros

PARTENAIRES

- PARME Avocats
- Partenaires Finances Locales



CARACTERISTIQUES DU PROJET

Créé en 2002, **ORGANOM**, Syndicat intercommunal de traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés dans l'Ain, regroupe neuf intercommunalités du département de l'Ain qui représentent 195 communes et près de 335 000 habitants.

Le marché de Conception, Construction et Exploitation de l'unité de valorisation des déchets ménagers par méthanisation OVADE, lancé par **ORGANOM**, a été attribué au groupement mené par TIRU. Après un chantier de 3 ans débuté en juin 2013, l'unité a été inaugurée en juin 2016. TIRU exploitera OVADE pendant 5 ans, soit une fin de contrat prévue en 2021.

L'installation fonctionne correctement et possède un bon taux de diversion (50%) mais les refus de tri représentent un potentiel énergétique très important non valorisé à l'heure actuelle.

Au regard de la qualité des refus de tri de l'unité, **ORGANOM** souhaite exploiter cette source d'énergie sur une chaufferie CSR dédiée, annexe à l'installation existante. L'énergie produite permettra de fournir de la chaleur au réseau de chaleur de Bourg-en-Bresse et de produire de l'électricité qui sera autoconsommée sur le site.

ORGANOM a confié à SAGE Engineering et à ses partenaires la passation du contrat pour la mise en place de la chaufferie CSR ainsi que pour le renouvellement de l'exploitation de l'installation de méthanisation existante OVADE.

NOS MISSIONS

- Définition du besoin et concertation des acteurs du projet
- Travail sur la convention de vente de chaleur
- Passation du contrat
- Suivi de la réalisation des travaux et de la 1^{ère} année d'exploitation

Focus : SAGE ENGINEERING a réalisé l'étude qui a permis de vérifier la faisabilité de la mise en place d'une chaufferie CSR pour valoriser les refus de tri d'OVADE afin d'alimenter un réseau de chaleur et de produire de l'électricité.

FICHE REFERENCE n° 4833